

( N<sup>o</sup> 56. )

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

### **Projet de Loi contenant le Budget du Département de la Guerre pour l'exercice 1847.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 242, session 1845-1846, et les N<sup>os</sup> 56 et 112, session 1846-1847 de la  
Chambre des Représentants.)*

**LÉOPOLD, ROI DES BELGES,**

*À tous présents et à venir, Salut :*

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

#### **ARTICLE PREMIER.**

Le Budget du Ministère de la Guerre est fixé, pour l'exercice 1847, à la somme de vingt-neuf millions quatre cent cinq mille cent francs (fr. 29,405,100), conformément au tableau ci-annexé.

#### **ART. 2.**

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Bruxelles, le 3 février 1847.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

*(Signé) LIEDTS.*

*Les Secrétaires,*

*(Signés) J. VAN CUTSEM.*

*A. DU BUS.*

(2)

## Tableau du Budget Général du Ministère de la Guerre.

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
<i>Administration centrale.</i>				
1	Traitement du Ministre. . . . .	21,000	»	
2	— des employés. . . . .	160,000	»	
3	Supplément aux officiers et aux autres militaires attachés au Département de la Guerre. . . . .	17,000	»	
4	Matériel du Ministère. . . . .	40,000	»	
5	Dépôt de la Guerre. . . . .	34,000	»	
6	Secours à d'anciens militaires et employés du Dé- partement de la Guerre, à des veuves et enfants mineurs. . . . .	10,000	»	
7	Frais de route et de séjour. . . . .	5,000	»	
<b>CHAPITRE II.</b>				
<b>SOLDES ET MASSES. — FRAIS DIVERS DES CORPS.</b>				
<b>SECTION 1<sup>re</sup>. — Solde de l'État-major.</b>				
1	État-major général. . . . .	595,000	»	
2	— des provinces et des places. . . . .	277,342 70	»	
3	Service de l'intendance militaire. . . . .	110,644	»	
4	— desanté et administration des hôpitaux.	340,187 25	298 50	
5	Indemnité aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale.	25,000	»	
<b>SECTION 2. — Solde et habillement des diverses armes.</b>				
1	Infanterie. . . . .	9,361,965 22	58,584 53	
2	Cavalerie. . . . .	2,960,348	1,393	
3	Artillerie. . . . .	2,536,185 87	10,878 63	
4	Génie. . . . .	696,691 50	.	
5	Gendarmerie. . . . .	1,590,000	227,000	
				287,000
				1,348,472 45
				17,443,046 75

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	<b>SECTION 3. — Masses des corps, frais divers et indemnités.</b>			
1	Masse de pain. . . . .	1,940,704 48	»	
2	— de fourrages. . . . .	3,342,000 »	»	
3	— d'entretien du harnachement. — Traite- ment et ferrure des chevaux. . . . .	67,000 »	»	
4	— de renouvellement de la buffleterie et du harnachement. . . . .	95,000 »	»	
5	— de casernement des chevaux. . . . .	78,000 »	»	
6	— — des hommes. . . . .	624,789 50	»	
7	Frais de route et de séjour des officiers. . . . .	83,000 »	»	7,520,243 98
8	Transports généraux et autres. . . . .	60,000 »	»	
9	Primes de rengagement. . . . .	3,000 »	»	
10	Chauffage et éclairage des corps-de-garde. . . . .	63,000 »	»	
11	Vivres de campagne aux camps, logement et nourriture. . . . .	421,000 »	»	
12	Remonte. . . . .	414,750 »	»	
13	Frais de bureau et d'administration des corps.	328,000 »	»	
	<b>CHAPITRE III.</b>			
	<i>École militaire.</i>			
1	Traitements et indemnités. . . . .	35,424 99	»	
2	Enseignement. . . . .	69,049 33	»	
3	Solde des élèves. . . . .	20,340 »	»	148,700 »
4	Dépenses d'administration. . . . .	23,885 68	»	
	<b>CHAPITRE IV.</b>			
	<i>Matériel du service de santé et des hôpitaux.</i>			
1	Pharmacie centrale. . . . .	94,000 »	»	
2	Solde, supplément de solde et pain des malades.	450,000 »	»	567,500 »
3	Loyer des bâtiments, réparations. . . . .	23,500 »	»	
	<b>CHAPITRE V.</b>			
	<i>Matériel de l'artillerie et du génie.</i>			
1	Matériel de l'artillerie. . . . .	501,573 »	38,427 »	
2	— du génie. . . . .	748,000 »	404,000 »	1,692,000 »

NUMÉRO des ARTICLES.	Désignation des Dépenses.	CHARGES		TOTAL.
		ORDINAIRES.	EXTRAORDINAIRES.	
	<b>CHAPITRE VI.</b>			
	<i>Traitements divers et pensions.</i>			
1	Traitements temporaires de non-activité, réforme, etc. . . . .	277,198 39	"	
2	— des aumôniers. . . . .	32,500 "	"	
3	— d'employés temporaires. . . . .	5,850 "	"	
4	Pensions civiles. . . . .	15,000 "	"	352,800 "
5	Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement et secours sur le fonds de Waterloo. . . . .	22,251 61	"	
	<b>CHAPITRE VII.</b>			
unique	Dépenses imprévues non libellées au budget. .	45,336 82	"	45,336 82
	<b>TOTAL du Budget du Ministère de la Guerre. . fr.</b> . . . . .			<b>29,405.100 "</b>